



Cliniques et hôpitaux privés,
alliés des maires pour la santé !

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026

FHP

FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Des hôpitaux et cliniques *à missions*

Maires & établissements de santé : la confiance en dénominateur commun !

- Le/la maire demeure la figure politique à laquelle les Françaises et les Français font le plus confiance¹
- La santé est la première attente des Français envers leur maire, à 70%, devant la sécurité et la lutte contre les incivilités²
- Les établissements de santé sont en tête des institutions auxquelles les Français accordent leur confiance³
- MAIS : **56% des Français** sont insatisfaits de l'accès aux soins là où ils vivent...⁴

Les maires – parmi les élus – comme les établissements de santé – parmi les institutions – sont les préférés des Français. Il convient d'être à la hauteur de cette confiance !

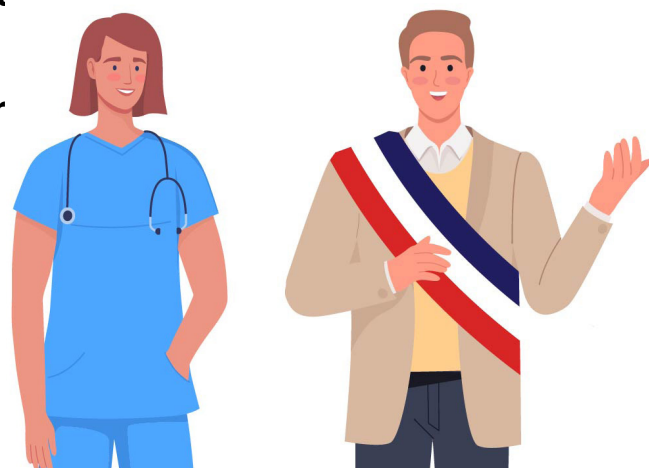
Pour améliorer l'accès aux soins et favoriser un environnement favorable à la santé des citoyens, des relations partenariales étroites entre les élus et les acteurs de santé du territoire sont essentielles.

Maires & établissements de santé : Mêmes combats pour les citoyens-patients !

- L'amélioration de l'accès aux soins de proximité, la réduction des délais d'attente pour les rendez-vous et la permanence des soins
- L'évolution vers des prises en charge répondant aux attentes de la société : ambulatoire, hospitalisation à domicile...
- La bonne coopération des acteurs de santé publics et privés et la simplicité des parcours de soin
- L'attractivité du territoire et du cadre de vie et de travail pour les professionnels de santé : médecins, infirmiers...
- L'engagement dans les enjeux de santé publique et de prévention et l'émergence d'un environnement favorable à la santé de tous

Sur tous ces enjeux, les cliniques et hôpitaux privés sont et seront les partenaires des maires par leur contribution sanitaire, économique et sociale et leurs capacités d'innovation.

L'offre de soin privée est un levier majeur pour les politiques publiques des maires !



¹ Source : enquête Cevipof pour l'AMF – juin 2025

² Source : enquête CSA / France Assos Santé – novembre 2025

³ Source : 16e Baromètre de la confiance politique du Cevipof – mars 2025

⁴ Source : enquête Odoxa – novembre 2025

Les cliniques et hôpitaux privés : au service de l'accès aux soins partout en France



84% des Françaises et des Français vivent à moins de 30 minutes d'un établissement de santé privé, soit 55 millions de personnes.

Partout en France, l'hospitalisation privée est présente pour répondre aux besoins de soins des populations, à la continuité et à la permanence des soins, en lien avec la médecine de ville et l'hôpital public.

La santé est un investissement sur l'avenir, générateur de valeur forte pour le tissu territorial.



Acteurs essentiels du soin, de la santé, du diagnostic et de la prévention



9 millions de personnes prises en charge par an, dont **2,8 millions** en urgence



35% de l'activité hospitalière est réalisée par l'hospitalisation privée : médecine, chirurgie, obstétrique, soins médicaux et de réadaptation, psychiatrie et santé mentale, hospitalisation à domicile



Employeurs majeurs sur les territoires, créateurs d'emplois de qualité et pérennes : **170 000 salariés, 40 000 médecins**

Bâtissons ensemble une vraie démocratie en santé !

- Les maires, constamment interpellés sur les sujets de santé, sont des interlocuteurs privilégiés des acteurs de santé de leur territoire et doivent être davantage associés au « dernier kilomètre » des politiques de santé
- Le rôle de l'hospitalisation privée doit être mieux reconnu, à la hauteur de sa réponse aux besoins des patients.

Une véritable démocratie en santé, incluant davantage les élus locaux, les citoyens et les acteurs de santé, qu'ils soient publics ou privés, doit accompagner la mise en œuvre sur les territoires des politiques impulsées.

Dans notre pays, la mise en œuvre d'un « Service de santé au public » fondé sur les missions et non sur le statut permettrait de répondre plus efficacement aux besoins de soins des Françaises et des Français.

**Les municipales 2026 sont
des élections qui comptent pour la santé
des Françaises et des Français.**



**LES 15 ET 22 MARS 2026,
VOTONS POUR LA SANTÉ**